

DEMOCRATIE-INFO

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION NE S'USE QUE QUAND ON NE S'EN SERT PAS. N° 76 8e Année ISSN 1253-4706

Le bulletin bimestriel de SOS DEMOCRATIE AUX COMORES

ÉDITORIAL

AHMED Abdou Rahamane
Président de SOS DÉMOCRATIE



juillet – août 2003 / France :1,5 euro Comores :100 FC

LA PRESSE COMORIENNE ASPHIXIÉE PAR LE POUVOIR

Au nom de la liberté d'expression et du droit d'informer et d'être informé, il est incontestable qu'un pays qui cherche à se forger une légitimité crée autant d'entraves à l'épanouissement de ses médias. Aussi voyons-nous avec effarement ces derniers temps le naufrage programmé de journaux prestigieux comme « Le matin des Comores », « La Gazette des Comores », « L'Archipel » ou « Juwa+ » et « Alfadjiri » de l'île d'Anjouan, faute de soutiens légitimes des pouvoirs politiques. Sans oublier les diverses manœuvres de pressions, de répressions, de chantage subies en permanence par TROPIC FM devenu aujourd'hui « Radio Ngazidja »

Tous ces médias paient très cher leur quête de liberté, d'objectivité et d'indépendance d'expression et par dessus tout le rejet viscéral de toute censure, de toute corruption et de tout marchandage...

Il revient aux pouvoirs publics dans un État de droit ne serait-ce que pour le bon fonctionnement de ses institutions démocratiques de veiller au mieux au développement de ses médias qui ne peuvent être que d'utilité publique.

Encore faut-il que ces médias puissent se faire connaître auprès des pouvoirs publics après avoir au préalable mis en place une structure susceptible de faire valoir les droits et les devoirs inhérents aux moyens d'expression (respect de la liberté d'opinion, subventions, exonération de taxes, etc.).

En effet, il ne peut pas y avoir une véritable démocratie aux Comores sans véritable respect de la liberté de presse et d'expression.

Directeur de la publication: ALI Damir Codirecteur de la publication : AHMED Abdou Rahamane

Comité de rédaction: AHMED Abdou Rahamane, Mohamed HACHIM, AMIR Salim,

ABDEREMANE Naoufal, ALI Damir Tél : 06.61.60.18.50 ou 06.60.11.81.90 – Fax : 01.47.46.99.54

Imprimerie : HORLOGE COPIE – 3 Rue BRANTOME -75003 Paris

Commission Paritaire: 1001G 79034 SOS DÉMOCRATIE – 92504 RUEIL-MALMAISON CEDEX

E-mail: SOSDemocratieComores@wanadoo.fr

INFOS BREVES...INFOS BREVES...INFOS BEVES...INFOS BREVES...

14 juillet: les gendarmes anjouanais ont arrêté et détenu Madame Badian et sa mère Saltouna Abdallah Charif.

Ces femmes auraient été maltraitées et auraient subi des tortures à la gendarmerie. Elles ont été détenues dans une cellule insalubre pendant une demie-journée. Pour avoir leur libération, le mari de Mme Badian a corrompu les gendarmes.

Sans prendre position sur le conflit de voisinage qui oppose à Mutsamudu (Anjouan) Madame Badian à la famille Foundi Abdallah Ibrahim (ancien responsable séparatiste anjouanais), SOS DEMOCRATIE déplore:

- Le parti pris flagrant de l'autorité judiciaire dont le vice-président, partie prenante dans cette affaire (beau fils de Foundi Abdallah) ne peut qu'agir en juge et partie,
- Les conditions de détention abusive le 14 juillet dans la gendarmerie de Madame Badian et de sa mère, sans mobile aucun.

16 juillet: le journal « le Matin des Comores », premier et seul quotidien comorien a cessé sa parution. Son directeur général, Aliloifa Saïd Mohamed, a expliqué que c'est suite à des contraintes financières.

Les actionnaires comoriens essentiellement des personnalités proches du pouvoir du président Azali n'ont pas apprécié que des journalistes fassent leur travail d'information. Ces bailleurs de fond ont refusé de venir en aide au journal.

Les journaux indépendants et neutres « *La Gazette des Comores* » et « *L'Archipel* » connaissent le même sort. C'est un coup dur pour la liberté de la presse.

Demandez au pouvoir de l'Union et aux exécutifs des Iles de ne pas asphyxier la liberté de la presse indépendante. Ils doivent respecter aussi le droit d'exprimer des opinions ou idées indépendantes du pouvoir.

1er août: deux journalistes de la radio Ngazidja, Abou Djibaba et Msélém Ali sont arrêtés sur leur lieu de travail par les gendarmes comoriens.

Ils sont accusés d'avoir relaté des faits non conformes aux directives des autorités de l'Union.

SOS DEMOCRATIE dénonce l'utilisation abusive de la justice comorienne par le pouvoir de l'Union des Comores dans son conflit avec l'exécutif de l'île de Ngazidja. Nous demandons aux autorités comoriennes de libérer ces deux journalistes.

24 août: les plongeurs d'un centre de secours français ont repêché le corps d'un jeune comorien Monassar MAIOB, quai Fulchiron à Lyon.

D'après les premiers éléments de l'enquête, ce jeune comorien était mort noyé depuis 2 jours. Ce qui nous laisse penser à un décès suspect qui pourrait être un assassinat.

SOS DEMOCRATIE demande à la justice française de déterminer les circonstances exactes de ce décès suspect. S'il s'avère d'un assassinat, les coupables doivent être arrêtés et jugés selon les lois en vigueur.

SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...SANS COMMENTAIRES...

« Il y a une chose où les Comores sont les premiers au monde - champion du monde en nombre de ministres par habitant. Si la Chine avait le même taux de ministres, [elle] aurait des centaines de milliers de ministres ! Dans ce domaine-là vous êtes les premiers dans le monde .»

Extrait de l'intervention de Mr WOLFGANG Fengler, représentant de la Banque Mondial dans l'Atelier nationale de validation du Document sur la réduction de la pauvreté durant les 2 premières semaines de mai 2003.

LE DEVELOPPEMENT DE LA MAFIA A ANJOUAN

Les autorités de l'île autonome d'Anjouan, entraînent cette île dans une vraie mafia.

Chaque responsable cherche à se remplir pleinement ses poches au détriment de la grande majorité de la population. Les fonctionnaires ne sont pas payés régulièrement alors que les autorités mènent une vie luxueuse.

Depuis la période sécessionniste, l'île d'Anjouan est livrée à toutes sortes de mafia. C'est l'un des rares endroits au monde où la justice est purement et simplement supprimée par le gouvernement de cette île autonome. C'est la loi du plus riche et du plus fort qui règne. Les pauvres et ceux qui ne bénéficient pas d'appuis des responsables locaux sont pénalisés ou marginalisés.

La compagnie de Transport Line basée à Nantes en conflit avec les propriétaires comoriens du bateau Machouwa (ex-Ar Vas) ont pu intéresser matériellement et donner des promesses d'attribution de bourses pour enlever le pavillon comorien et récupérer ce bateau. C'est pourquoi les responsables anjouanais ont été invités en avril 2003 au port de Nantes. Par ailleurs, la vente des faux documents des domaines encourage l'expropriation des terrains de ceux qui sont partis à l'étranger ou qui n'ont pas les possibilités de se défendre. En outre, des faux registres de commerce sont délivrés à des sociétés fantômes pour pouvoir blanchir l'argent sale en échange des enveloppes financières. En utilisant la corruption, la compagnie Spanfreight Group a pris en charge depuis janvier 2003 la gestion du port de Mutsamudu (activités de manutention, transbordement et stockage) qui rapporte beaucoup d'argent pour une durée de dix ans. L'hôtel Al-Amal est confié à un homme d'affaire étranger dans les mêmes circonstances.

Anjouan est devenue une île sans droit ni loi. Cette île est ouverte aux barons du trafic international et de la mafia. Le pouvoir est livré aux plus offrants. Ce système n'encourage pas à respecter, à apprendre et à appliquer les normes juridiques qui régissent le droit international. L'action publique encourage la transgression des lois avec le développement des pots de vin.

Ce qui entraîne l'affaiblissement de cette île comorienne déjà très fragilisée suite à la double crise sécessionniste anjouanaise et institutionnelle aux Comores. Les institutions disparaissent à Anjouan et cèdent la place aux magouilles. Les gens ne sont donc pas considérés comme étant égaux devant la loi. Des personnes incompetentes et non-instruites occupent des places importantes au sein de l'armée et de l'administration publique. Alors que les cadres expérimentés sont nommés à des postes subalternes ou exclus de l'administration s'ils font partie l'opposition. Un professeur expérimenté peut être affecté à un poste de surveillant de collège et une jeune étudiante est nommée proviseur sans avoir exercé le métier de professeur.

Il n'y aura pas d'état de droit aux Comores si les pouvoirs de l'Union et des îles sont corrompus et utilisent les structures de l'état pour pratiquer le népotisme, le favoritisme et le chauvinisme.

LE COMITE DE REDACTION

DERIVES MAFIEUSES AUX COMORES

Les autorités comoriennes possèdent à n'en pas douter l'art et la manière d'avilir et d'humilier leurs pays, pour peu qu'elles puissent tirer quelques avantages personnels.

Cela est encore vrai aujourd'hui, surtout depuis le tristement célèbre putsch du colonel Azali du 29 avril, qui a mis à bas toutes les institutions et libertés démocratiques en instaurant une dictature que ni le référendum truqué ni les mascarades d'élections n'arrivent à faire oublier.

Ainsi depuis plus de 4 ans ce pouvoir putschiste aux relents mafieux et dictatoriaux s'applique à encourager de par le monde, toutes sortes de corrupteurs et de pourvoyeur de fonds., qu'ils soient des États, des sociétés-écran, des groupes mafieux, des terroristes, etc.

Quatre ans de pillage des derniers publics sans aucun moyen de contrôle. Alors que pendant le même temps, la population s'enfoncé chaque jour un peu plus dans la misère, la paupérisation et la précarité dans un pays à l'abandon sans aucun programme instructif de développement autre de ceux de la mendicité et de l'assistanat. Nous vous proposons à partir de la prochaine édition le mémorandum publié par le GRITAC (Groupe de Réflexion pour l'Intégrité Territoriale de l'Archipel des Comores) pour faire le bilan de 4 ans de pouvoir putschiste.

JOURNAL DES LECTEURS...JOURNAL DES LECTEURS...JOURNAL DES LECTEURS...

Rapport 2003 de Reporters sans frontières

Un journaliste a été libéré après avoir passé près de cinq mois en détention. Les médias d'Etat restent très étroitement surveillés et contrôlés par le gouvernement central du colonel Assoumani Azali.

L'histoire des Comores est parsemée de coups d'Etat et de tentatives de renversement du pouvoir en place. Pour tenter d'y mettre fin, les autorités locales entament, à la fin de l'année 2001, une modification de la constitution. Premier changement: le nom du pays devient l'Union des Comores. En mars 2002, le chef de l'Etat sortant est élu président de la toute jeune Union.

Habitué des coups d'Etat, le colonel Assoumani Azali connaît l'importance des médias dans son pays. Pour preuve, le 14 juin au matin, en plein bras de fer avec le président régional de l'île de Grande-Comore, Abdou Soulé Elbak, le chef de l'Etat déploie brusquement l'armée autour de certains bâtiments publics de Moroni, dont la radio nationale. Aucune explication officielle n'est fournie. Il ne fait cependant aucun doute que le président de l'Union des Comores craint un affaiblissement de son pouvoir central au détriment des présidents locaux des trois îles qui composent le pays.

Quelques semaines plus tard, la situation se dégrade encore. Le 28 août, des affrontements opposent l'armée à une centaine de partisans d'Abdou Soulé Elbak. Le conflit a pour origine le partage de pouvoir entre le colonel Assoumani Azali et le président de la Grande Comore. **Ibrahim Youssouf**, cameraman de *Radio France Outremer (RFO)*, est alors molesté par cinq militaires. Sa caméra est endommagée et sa cassette saisie. Le journaliste porte plainte pour coups et blessures, et entrave à la liberté de la presse...

Extrait du rapport 2003 de Reporters sans frontières. Date de dépôt légal: mars 2003

« ÉCHO DES ILES COMORES », c'est chaque Samedi de 19h30 à 20h30 sur 106.3 FM. C'est une information libre et des passages musicaux. Sur INTERNET: www.rfpp.net

ABONNEZ-VOUS à « DÉMOCRATIE INFO »

Nom.....Prénom.....Adresse.....

.....Code Postal.....Ville.....

OUI, je m'abonne à « DÉMOCRATIE INFO » pour une année et je joins un chèque de 15 € à l'ordre de SOS DÉMOCRATIE. Fiche à renvoyer à **SOS DÉMOCRATIE AUX COMORES B.P.131—92504 RUEIL MALMAISON CEDEX**

Retrouvez cette édition et toutes les parutions antérieures sur www.comores-online.com/sos-democratie

Association de Défense des Droits de l'Homme

Bulletin publié à 500 exemplaires